

Compte-rendu du CTL du 31 mars 2015

Les points à l'ordre du jour :

- la fin du service public
- le jeu des chaises musicales sur le transfert des charges.

Nous sommes à l'heure du dispositif d'évaluation des agents, donc fixons-nous des objectifs :

La Direction affirme que le cadre rénové des horaires d'ouverture permettra d'améliorer leurs conditions de travail.

FO prend note :

- les agents ne verront plus écrêter les heures supplémentaires (non payées) mais effectuées tous les mois : la Direction simplifie et harmonise, les conditions de travail vont être améliorées donc vous pouvez quitter votre chaise dès que votre quota d'heures quotidiennes est fait
- la date de la mise en demeure du Maire d'Eyguières afin qu'il effectue les travaux dans la trésorerie va nous être communiquée dans les meilleurs délais
- le démarrage des travaux à la trésorerie d'Aubagne est imminent
- la date prévisible de remise en état des chauffages dans tous les services du Nord du département est maintenant fixée
- la date de prise en charge dans le budget des travaux nécessaires sur le site de Ste Anne sera affichée sur Ulysse ces prochains jours
- Le manque criant de personnels sur la T.d'Aix Hospitalier qui maintient les agents dans un stress permanent, ne sera plus qu'un mauvais souvenir

La Direction affirme que le cadre rénové des horaires d'ouverture permettra de renforcer leur sécurité.

FO prend note :

- Quel membre de la Direction sera présent sur site les lendemain de jour de fermeture pour juger de la patience de nos usagers qui se sont présentés devant un guichet fermé la veille ?
- Qui sera à côté des agents quand ils se font insulter par les contribuables ?
- Sur site, quel membre de l'encadrement protégera les agents aux guichets ?

Nous attendons des membres de la Direction autant de réactivité que celle qui est demandée aux agents.

Pour FO les suppressions d'emploi ne peuvent pas se résumer à un choix politique.

Pour FO la situation dégradée des effectifs du département ne permet plus aux agents de travailler dans de bonnes conditions.

Pour FO la Direction locale doit défendre au niveau de la Direction Générale la situation critique (tant en terme d'emplois qu'en terme de conditions de travail) de certains services du Département.

Pour FO notre Directeur Général doit présenter un état réel de fonctionnement de ses services pour éclairer notre Ministre et lui faire comprendre que nos missions régaliennes ne sont plus exercées.

Pour FO, nous continuerons, au sein des instances locales mais aussi nationales, de défendre les agents et leurs missions